

Le 15 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ARS Grand Est s'engage pour le parasport et soutient le programme ESMS&CLUBS porté par le CPSF

L'Agence Régionale de Santé Grand Est a souhaité s'engager dans le déploiement du dispositif ESMS&CLUBS, destiné aux personnes en situation de handicap, en signant une convention partenariale avec le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF).

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, mais également en écho au Schéma Régional de Santé qui fait de la prévention/promotion de la santé un axe prioritaire, l'Agence Régionale de Santé Grand Est se mobilise, aux côtés du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), pour développer la pratique d'une activité physique ou sportive adaptée en faveur des personnes en situation de handicap. La pratique d'une activité physique est un droit, source d'épanouissement pour tous et participe notamment à rompre l'isolement social qui conduit à la sédentarité mais également au bien-être physique et psychique de chacun. Les valeurs véhiculées par le sport en font par ailleurs un puissant outil d'intégration et d'inclusion au service des personnes En situation de handicap.

Partageant ce constat, l'ARS Grand Est a souhaité s'engager dans le déploiement du dispositif ESMS&CLUBS, destiné aux personnes en situation de handicap, en signant une convention partenariale avec le CPSF.

Initiée en 2020 par le CPSF, le programme ESMS&CLUBS poursuit trois grands objectifs :

- Accroître et pérenniser le nombre de personnes relevant d'un ESMS pratiquant une activité sportive pérenne
- Favoriser les liens et interactions entre le milieu médico-social et les structures sportives fédérées afin de multiplier les passerelles
- Mieux intégrer le sport dans le projet d'accompagnement personnalisé des personnes accueillies en établissement

L'ARS Grand Est, par sa mobilisation à ce dispositif, vise à faire entrer plus de sport dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap accueillies dans les ESMS du Grand Est.



Ce jeudi 15 Juin 2023, le partenariat entre les deux entités est officialisé lors d'une séquence de valorisation à Villers-lès-Nancy à l'occasion d'une séance d'initiation entre un IME et un club de handball local, mais également par la signature de la convention partenariale entre l'ARS Grand Est et le CPSF.

Contacts presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

CPSF : : medias@france-paralympique.fr